

Château de Ségure
65240 ARREAU

N° 29-2017

Séance du 16 février 2017

L'an deux mille dix-sept, le 16 février, à 18H30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRÈRE

Référence écriture délib :
PC/MS/CS

Présents votants (55) : TARDOS Jean, TREY Jean-Claude, MOUNIQ Jean, SAJOUS Sébastien, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, ESTRADÉ Pierre, LANTOINE Michèle, CARROT Jean-Michel, BORDE Michel, SAINT-PASTEUR Marcel, NERIN Franck, ROTGE Gilbert, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BECH Jean-Pierre, CORTES Agnès, BOUYGARD Pierre, GALAUP Dominique, CANTONY Christophe, ARMANET Henri, RODRIGUEZ Marie-Josée, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, PETIT Maurice, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, LAFFONT Jean-François, PRUGENT LERE Fernande, GAY Eric, LACAZE Noël, ROCHER Jacques, BERTRANUC Evelyne, TOUCOUERE Dominique, LAIREZ Céline, ACCHINI Nicole, BRUN Didier, AUTHENAC Philippe, BAZERQUE Albert, GOMES DA SILVA Rose, PUJOLLE Bernard, FORGUE Pierre, MIR André, MIR Jean-Henri, NARS Aline, ROCA Jacques, FOURTINE Didier, BEYRIE Maryse, FOURCADE Dominique, VILLEGA Serge, ISOART Jean-Michel

Présents non votants (7) : PEFONTAN Marie-Madeleine, FAUGERE Bernard, SERMET André, BACQUE Jean, RIVIERE Patrick, TOUCOUERE Laurent, IGLESIAS Marie-Christine

Titulaires absents (12) : PUCÉL Mathieu, CHATILLON Frédéric, MUR Raymond, GISTAU Patrick, MALERE Hélène, BRUN Jean, FINES Frédéric, RICARD Louis, SOLANA Michel, BALAGNA Patrice, CARMOUSE Catherine, ROBIN Isabelle

Procurations (5) : VIDAL Thierry à TREY Jean-Claude
DELCASSO Maryse à DESMARAIS Nadine
DUBARRY Jean-Bertrand à CHAZOTTES Michel
POME Maryse à MIR Jean-Henri
VIDALON Patricia à DUBERNARD Alain

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : désignation des délégués représentant la CCAL au sein du PETR

Monsieur le Président expose que lors de la réunion du bureau PETR du 20 janvier dernier, il a été approuvé par territoire le nombre de représentants :

Aure Louron : 12 sièges (au lieu de 15) dont 4 seront au bureau,
Nestes Barousse : 9 sièges (idem 9) dont 3 seront au bureau,
CCPLB : 19 sièges (au lieu de 16) dont 5 seront au bureau.

Donc 12 sièges pour Aure Louron et 4 membres à positionner au bureau

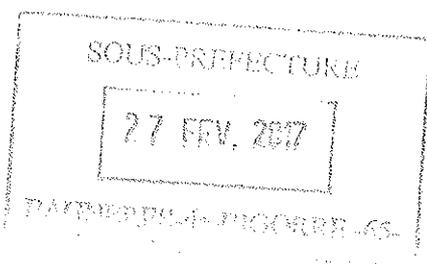
Le bureau communautaire s'est réuni le 7 février dernier et a établi une liste pour soumission au conseil communautaire.

Sont proposés :

Délégués titulaires PETR (12)

Monsieur Jean-Louis ANGLADE,
Monsieur Henri ARMANET,
Madame Maryse BEYRIE,

Monsieur Alain DUBERNARD,
Monsieur Pierre ESTRADÉ,
Monsieur Didier FOURTINE,



Monsieur Philippe CARRERE,
Monsieur Olivier CARTAN,
Monsieur Jean-Bertrand DUBARRY,

Monsieur Jean-François LAFFONT,
Monsieur Jean-Henri MIR,
Monsieur Jean MOUNIQ,

Délégués suppléants PETR (12)

Madame Nicole ACCHINI,
Monsieur Albert BAZERQUE,
Monsieur Jean-Pierre BECH,
Monsieur Jean-Michel ISOART,
Madame Hélène MALERE,
Madame Aline NARS,

Monsieur Jean PAUCIS,
Monsieur Maurice PETIT,
Monsieur Mathieu PUCEL
Monsieur Louis RICARD,
Monsieur Gilbert ROTGE,
Monsieur Jean TARDOS,

Sont proposés **membres du Bureau** du PETR (4) :

Madame Maryse BEYRIE,
Monsieur Philippe CARRERE,

Monsieur Olivier CARTAN,
Monsieur Jean-Henri MIR,

Monsieur Philippe Carrère propose de désigner les référents (2 à 3) sur les thématiques suivantes :

- Charte forestière
- Eau : contrat de bassin, PPG, contrat de rivière....
- Circuits courts produits locaux
- Tiers-lieux
- Tourisme
- Croissance énergétique

Sont candidats :

Monsieur Michel CHAZOTTES : Charte forestière
Monsieur Jean-Pierre BECH : tiers lieux

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de réfléchir et d'envoyer les demandes par mail.

Monsieur le Président demande aux conseillers communautaires d'approuver ces désignations.

Après en avoir délibéré et à l'**unanimité** des membres présents et représentés, le conseil communautaire :

- Approuve la désignation des délégués titulaires et suppléants ci-dessus présentés ;
- Approuve la désignation des membres au bureau du PETR telle que définie précédemment ;
- Valide la candidature des référents thématiques qui se sont manifestés ;
- Mandate Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme



Le Président,
Philippe CARRERE